



Dakar, le 27 juillet 2020

Ministère du Pétrole
et des Energies

COMMUNIQUE SUR LE PROJET SANGOMAR

Cairn Energy s'est mise d'accord avec LUKOIL pour la cession totale (*farm out*) de ses actifs au Sénégal

Cairn Energy a annoncé à la bourse de Londres, la cession totale (*farm out*), à la compagnie pétrolière russe LUKOIL, de ses intérêts et obligations dans les blocs Rufisque Offshore, Sangomar Offshore et Sangomar Offshore Profond (RSSD) dans lesquels se trouve le champ pétrolier Sangomar.

Cette annonce intervient à la suite des discussions initiées depuis plusieurs mois après la publication par Cairn Energy de son intention de céder tout (*farm out*) ou partie (*farm down*) de ses parts dans les blocs RSSD.

LUKOIL, candidat acquéreur des 40% de Cairn Energy dans le projet Sangomar, est le plus grand producteur russe de pétrole. Cette compagnie est également présente en Afrique (Egypte, Ghana), au Moyen-Orient (Iran, Irak, etc.) et en Amérique du Sud (Colombie, Venezuela).

Les processus de cession sont encadrés par des lois et règlements dont le Code pétrolier et ses textes d'application. Ainsi, dans le cadre de l'approbation de ladite cession, l'Etat du Sénégal veillera au respect des dispositions légales et réglementaires en la matière. En particulier, le Ministère du Pétrole et des Energies surveillera de très près les capacités techniques ainsi que la robustesse financière du futur partenaire à mener à bien les opérations pétrolières.

Quant à la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN) qui dispose d'un droit de préemption au même titre que les autres membres de la *Joint-Venture* conformément aux stipulations de l'Accord d'Association (JOA), elle évaluera, pour sa part, l'opportunité stratégique, économique et financière de cette cession, estimée à plusieurs centaines de millions de dollars US.

Les cessions et acquisitions d'actifs pétroliers sont des pratiques courantes dans l'industrie pétrolière. Elles permettent aux compagnies d'ajuster leurs stratégies d'investissement et d'assurer la gestion de leurs portefeuilles.

Pour rappel, l'Association RSSD est composée de Woodside Energy (35%, Opérateur), Cairn Energy (40%), FAR RSSD (15%) et PETROSEN (10%). La Décision finale d'investissement a été prise en janvier 2020 et le projet se trouve actuellement en pleine phase d'exécution pour un début de production prévu en 2023.